
Fiches thématiques

Travail, emploi

Avertissement

Les sites internet www.insee.fr et <http://epp.eurostat.ec.europa.eu> pour les données internationales mettent en ligne des actualisations pour les chiffres essentiels.

Les comparaisons internationales s'appuient sur les données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales publiées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

n.d.	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard

Le logo @ indique que les données du tableau ou graphique sont mises à jour sur le site www.insee.fr

3.1 Formation et emploi

Jusqu'au milieu des années 1990, le niveau de diplôme des jeunes a fortement progressé. Il s'est stabilisé depuis. 42 % des jeunes qui sortent de formation initiale entre 2007 et 2009 sont diplômés du supérieur, au lieu de 15 % environ à la fin des années 1970. L'obtention d'un **diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire** correspond au seuil minimum de qualification défini par l'Union européenne (repris par les critères de référence de la stratégie de Lisbonne). En 2010, en France métropolitaine, 17 % des jeunes de 20 à 24 ans n'ont pas acquis un tel diplôme. Les filles réussissent mieux leur parcours de formation que les garçons : seules 14 % d'entre elles n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire, contre 20 % des jeunes hommes.

Dans les premières années suivant la fin de leurs études, les jeunes sont plus souvent au chômage que les actifs ayant davantage d'ancienneté sur le marché du travail. En 2010, le **taux de chômage** des jeunes **sortis** depuis un à quatre ans **de formation initiale** se situe à 20,1 %, contre 9,4 % pour l'ensemble des actifs. À distance plus grande de la sortie de formation initiale, le taux de chômage diminue et atteint 11,1 % pour ceux qui ont achevé leurs études depuis cinq à dix ans.

L'exposition des jeunes au chômage dépend de leur niveau d'éducation. Ainsi, en 2010, 44,3 % des jeunes actifs sortis depuis un à quatre ans du système éducatif sans diplôme ou avec seulement le brevet sont au chômage. En comparaison, le taux de chômage des titulaires d'un CAP ou BEP

également sortis depuis un à quatre ans est de 28,3 %, celui des bacheliers de 18,7 %, et celui des diplômés du supérieur se situe autour de 10 %. Quel que soit le niveau de diplôme, le taux de chômage diminue avec l'ancienneté sur le marché du travail mais il subsiste toujours un écart entre diplômés et non-diplômés.

Les jeunes actifs occupent d'autant plus fréquemment des emplois temporaires (intérim, contrats à durée déterminée, contrats aidés, stages, etc.) qu'ils sont peu diplômés. Un à quatre ans après la fin des études initiales, parmi les actifs ayant un emploi, 46 % des personnes titulaires au plus d'un brevet des collèges occupent un emploi temporaire, alors que c'est le cas de 23 % des diplômés de l'enseignement supérieur.

L'emploi des jeunes est plus sensible aux fluctuations économiques que celui de l'ensemble des actifs. Lors des périodes de ralentissement économique, la situation des débutants se dégrade davantage. Ainsi, entre 2008 et 2009, le taux de chômage des jeunes ayant terminé leur formation depuis un à quatre ans s'est accru de 5,8 points ; celui de l'ensemble des actifs n'a augmenté que de 1,7 point. Cette forte hausse du chômage des jeunes a affecté tous les niveaux de formation, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur. Entre 2009 et 2010, le chômage des diplômés du supérieur continue d'augmenter alors que celui des diplômés du secondaire et des jeunes sans diplôme diminue. ■

Définitions

Diplômes du second cycle de l'enseignement secondaire : cette catégorie rassemble les certificats d'aptitude professionnelle (CAP), les brevets d'études professionnelles (BEP), les baccalauréats ainsi que les diplômes équivalents (niveau V ou IV).

Sortie de formation initiale : première interruption d'au moins un an du parcours de formation (études scolaires ou universitaires, y compris l'apprentissage s'il s'est effectué dans la continuité de la scolarité).

Chômage au sens du BIT : voir *fiche 3.4*.

Pour en savoir plus

- Bilan Formation-Emploi, en ligne sur *insee.fr*
- « Repères et références statistiques », édition 2011, Depp, septembre 2011.
- *Insee Références Formations et emploi*, édition 2009, mise à jour 2011 sur *insee.fr*.
- « Femmes et hommes en début de carrière », *Insee Première* n° 1284, février 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble*, chapitres « Premier bilan 2010-2011 » et « Portrait de la population ».

1. Niveau de diplôme et d'inscription le plus élevé des jeunes de 20-24 ans en 2010

en %

	Ensemble	Hommes	Femmes
Bacheliers et diplômés de l'enseignement supérieur	67	61	72
Diplômés des CAP/BEP	16	19	14
Total diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	83	80	86
Ont étudié sans obtenir de diplôme jusqu'à une classe de :			
Terminale générale, technologique, professionnelle	4	4	4
Terminales de CAP et BEP	4	6	1
Seconde ou première générale ou technologique	2	2	3
Première année de CAP/BEP, premier cycle ou en deçà	7	8	6
Total non diplômés du second cycle de l'enseignement secondaire	17	20	14

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi ; calculs Depp.

2. Taux de chômage au sens du BIT en 2010 selon le diplôme et la durée écoulée depuis la fin des études initiales @

en %

	Sortis depuis 1 à 4 ans	Sortis depuis 5 à 10 ans	Ensemble de la population
Diplôme de l'enseignement supérieur long ¹	10,5	4,6	5,6
Diplôme de l'enseignement supérieur court ²	11,1	5,6	5,4
Baccalauréat	18,7	9,7	8,9
CAP, BEP	28,3	14,9	8,8
Aucun diplôme, certificat d'études ou brevet	44,3	31,3	15,3
Ensemble	20,1	11,1	9,4

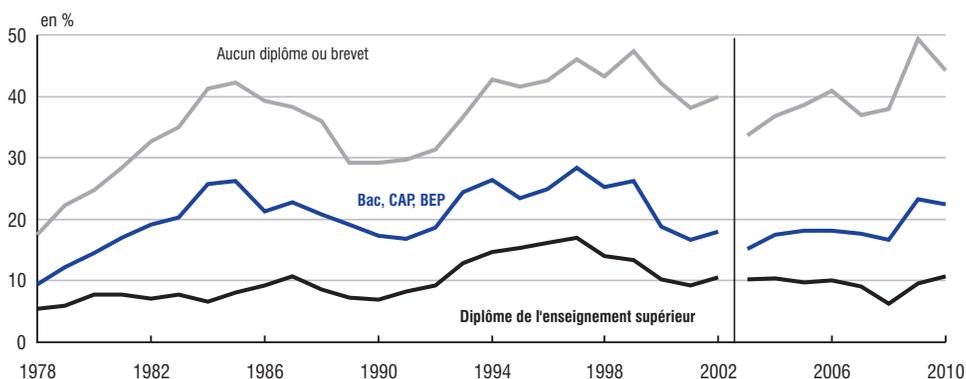
1. Notamment licence, master, doctorat, écoles de commerce et d'ingénieur.

2. Notamment DUT, BTS, Deug, diplômes paramédicaux et sociaux.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

3. Taux de chômage au sens du BIT selon le diplôme, 1 à 4 ans après la fin des études initiales



Champ : France métropolitaine.

Note : taux de chômage en mars de chaque année sauf celles du recensement (janvier en 1990 et 1999) jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003. Suite à la mise en place de l'enquête Emploi en continu, il y a un changement de série à partir de 2003. Les taux de chômage présentés dans ce graphique correspondent à l'interprétation française du chômage BIT jusqu'en 2002. À partir de 2003, ils correspondent à l'interprétation d'Eurostat, adoptée par l'Insee depuis novembre 2007.

Source : Insee, enquête Emploi.

3.2 Population active

En 2010, en France métropolitaine, la **population active** est estimée à 28,3 millions de personnes en moyenne annuelle selon l'**enquête Emploi**, dont 14,8 millions d'hommes et 13,5 millions de femmes. Le **taux d'activité** des personnes âgées de 15 à 64 ans se stabilise, et s'établit à 70,5 %.

Cette stabilisation est le résultat de dynamiques différentes selon l'âge. Le taux d'activité des 15-24 ans baisse légèrement, après la forte hausse de l'année précédente (- 0,5 point en 2010, après + 1,3 point en 2009). Chez les 25-49 ans, le taux d'activité est stable depuis 2008 et s'établit à 89,4 % de la population. En revanche, le taux d'activité des 50-64 ans augmente pour la deuxième année consécutive (+ 0,6 point en 2010). Cette augmentation est due à une hausse à la fois du taux de chômage et du taux d'emploi (*fiches 3.3 et 3.4*). Les effets démographiques pèsent beaucoup pour cette tranche d'âge : les nombreux départs à la retraite des générations du *baby-boom* ont ainsi masqué jusqu'en 2008 l'évolution des comportements d'activité des seniors. Mais l'**espérance apparente d'activité**, qui permet de neutraliser ces effets démographiques, augmentait tendanciellement depuis 2003 chez les 50-64 ans. En 2010, elle baisse légèrement (- 0,2 point) et s'établit à 8,5 ans.

Les taux d'activité des hommes et des

femmes s'établissent respectivement à 74,9 % et 66,1 % des 15-64 ans. Alors que le taux d'activité des jeunes femmes (15-24 ans) avait plus fortement progressé en 2009 que celui des jeunes hommes, il a aussi plus fortement baissé en 2010. Au final, entre 2008 et 2010, les hausses des taux d'activité sont comparables (+ 0,7 point pour les jeunes hommes, + 0,8 point pour les jeunes femmes).

Selon les dernières projections réalisées par l'Insee (scénario central), le nombre d'actifs augmenterait fortement jusqu'en 2025, puis se stabiliserait. Il repartirait ensuite légèrement à la hausse à partir de 2035, si la fécondité reste au niveau élevé observé ces dernières années. En France métropolitaine, le nombre d'actifs serait de 30,1 millions en 2030 et atteindrait 31,2 millions en 2060, soit 2,85 millions de plus qu'en 2010. Alors qu'elle diminuait régulièrement depuis 1975, l'activité des 60-64 ans augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l'effet combiné des réformes des retraites successives et de l'allongement de la durée des études ; l'activité des 60-64 ans serait ensuite stable après 2050. Le taux d'activité des femmes de cet âge dépasserait dès 2015 celui observé en 1975 (28 %), puis se stabiliserait à plus de 40 % ; le taux d'activité des hommes retrouverait en 2050 le niveau observé au milieu des années 1970 (46 %). ■

Définitions

Population active : la population active regroupe les personnes en emploi (la population active occupée) et les chômeurs ; ces concepts sont entendus ici selon les définitions BIT (*cf. fiches 3.3 et 3.4*). Cette population active diffère de l'estimation en glissement publiée dans les *Notes de conjoncture* de l'Insee, qui utilise pour l'emploi les données issues des estimations d'emploi.

Enquête Emploi : réalisée par l'Insee depuis 1950, l'enquête Emploi est la source statistique qui permet de mesurer le chômage et l'emploi au sens du BIT. Elle fournit aussi des données sur les professions, la durée du travail, les emplois précaires et permet de mieux cerner les changements de situation vis-à-vis du travail. Depuis 2003, elle est trimestrielle et réalisée en continu au cours de chaque trimestre.

Taux d'activité : le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Espérance apparente d'activité : pour une année, l'espérance apparente d'activité est la somme des taux d'activité à chaque âge observés cette année. Cet indicateur est un résumé de l'activité de l'année, indépendant de la structure démographique : il représente l'activité d'une génération fictive qui aurait les mêmes comportements à chaque âge que ceux observés pendant l'année. Cet indicateur ne tient pas compte des décès qui peuvent intervenir au cours de la période d'activité, d'où le qualificatif « apparente ».

Pour en savoir plus

- « Projections à l'horizon 2060 : des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première* n° 1345, avril 2011.
- « Projections de population active à l'horizon 2050 : des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », *Économie et Statistique* n° 408-409, Insee, mai 2008.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2010 », *Insee Résultats* n° 116 soc, décembre 2010.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Premier bilan 2010-2011 », *fiches 3.3 et 3.4*).

1. Population active et taux d'activité @

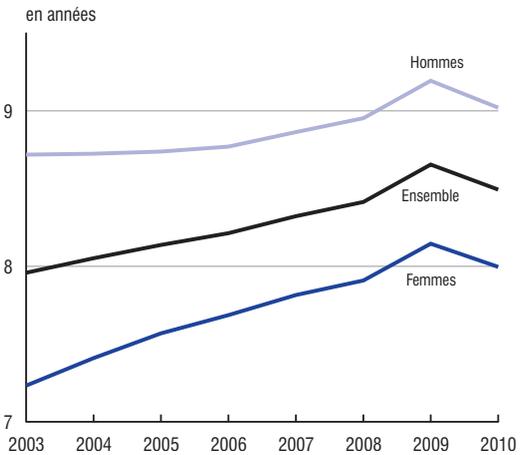
	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010
Population active totale (en milliers)	23 879	24 886	26 260	27 776	27 963	28 233	28 345
Hommes	14 157	13 978	14 176	14 616	14 691	14 794	14 836
Femmes	9 722	10 908	12 084	13 159	13 272	13 439	13 509
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	70,0	67,1	69,0	69,9	70,0	70,5	70,5
Hommes	83,3	75,8	75,3	74,7	74,7	75,0	74,9
Femmes	56,8	58,5	62,9	65,2	65,4	66,1	66,1
15-24 ans	54,8	43,9	36,8	38,4	38,5	39,8	39,3
25-49 ans	81,9	85,9	87,8	88,8	89,4	89,5	89,4
50-64 ans	59,7	47,4	52,9	56,3	55,9	56,9	57,5
dont : 55-64 ans	50,6	34,0	32,0	40,2	40,0	41,5	42,5

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2010, 70,5 % de la population âgée de 15 à 64 ans est active (en emploi ou au chômage).

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1980-2010.

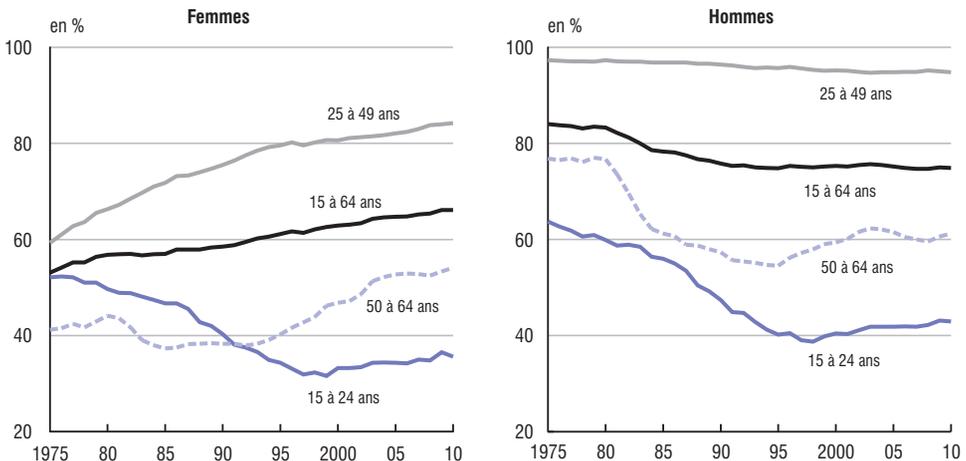
2. Espérance apparente d'activité des personnes âgées de 50 à 64 ans



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 50 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2010.

3.3 Emploi

En moyenne en 2010, 25,7 millions de personnes (les actifs occupés) occupent un **emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** en France métropolitaine, selon les données de l'**enquête Emploi**.

Après une baisse en 2009, le **taux d'emploi** des 15-64 ans diminue de nouveau légèrement en 2010 pour s'établir à 63,8 %. Cette diminution en moyenne annuelle ne reflète pas l'évolution infra-annuelle : alors qu'en 2009 le taux d'emploi a baissé de façon continue, il se stabilise en 2010. Le taux d'emploi des hommes de 15 à 64 ans remonte légèrement : 68,2 % sont en emploi fin 2010, contre 67,8 % fin 2009. Le taux d'emploi des femmes continue à baisser entre fin 2009 et fin 2010 (-0,2 point) ; fin 2010, il s'établit à 59,4 %. La baisse du taux d'emploi en moyenne annuelle concerne uniquement les personnes de moins de 50 ans : -0,4 point pour les 25-49 ans, -0,3 point pour les 15-24 ans. *A contrario*, le taux d'emploi des seniors (âgés de 55 à 64 ans) augmente en 2010, comme l'année précédente. Il avait baissé entre 2005 et 2008, mais cette baisse était due à un effet de structure démographique (nombreux départs à la retraite des générations du *baby-boom*) et non pas à une évolution des comportements d'activité. Le **taux d'emploi sous-jacent** permet de corriger l'évolution des taux d'emploi de ces effets de structure démographique : celui des seniors augmente fortement en 2010 (+1,6 point), poursuivant la tendance observée ces dernières années.

Près de 9 actifs occupés sur 10 sont salariés. Le salariat est plus fréquent chez les femmes

(92,4 %) que chez les hommes (85,0 %). 11,7 % des personnes en emploi occupent une forme particulière d'emploi (contrat à durée déterminée, intérim, apprentissage). Cette proportion avait baissé en 2008, suite au retournement conjoncturel : les formes particulières d'emploi avaient été les premières à subir les effets de la mauvaise conjoncture via un moindre recours à ces contrats, avant que les contrats à durée indéterminée (CDI) ne soient également affectés en 2009. En 2010, avec la reprise du recours à l'intérim et la diminution du nombre de personnes en CDI, le poids des formes particulières d'emploi augmente à nouveau.

De même, la proportion de temps partiels dans l'emploi a d'abord baissé en 2008, mais dès le début de l'année 2009, c'est au tour des personnes à temps complet d'être touchées par la crise. Aussi, la part des temps partiels dans l'emploi est repartie à la hausse en 2009 et s'établit à 17,8 % en 2010, contre 17,4 % en 2007. La hausse du temps partiel entre 2007 et 2010 a concerné exclusivement les hommes : la part des hommes à temps partiel a progressé de 1,0 point, alors qu'elle a baissé de 0,3 point pour les femmes. L'écart entre les hommes et les femmes est cependant toujours très élevé : en 2010, 6,7 % des hommes en emploi sont à temps partiel, contre 30,1 % des femmes en emploi.

En 2010, le **sous-emploi au sens du BIT** concerne 5,9 % des actifs occupés, soit 0,3 point de plus qu'en 2009. Ainsi, plus d'1,5 million de personnes travaillent moins qu'elles ne l'auraient souhaité. ■

Définitions

Emploi au sens du BIT : les personnes qui sont en emploi au sens du BIT sont celles qui ont travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine donnée.

Enquête Emploi : voir *fiche 3.2*.

Taux d'emploi : rapport du nombre de personnes ayant un emploi au nombre total de personnes.

Taux d'emploi sous-jacent : moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé. Non pondéré par la taille des cohortes, il permet donc de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 2001 des premières cohortes du *baby-boom* dans la tranche d'âge des 55 ans ou plus, qui affecte fortement le niveau du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

Sous-emploi au sens du BIT : il recouvre les personnes ayant un emploi à temps partiel qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire. S'ajoutent toutes les personnes en situation de chômage technique ou partiel.

Pour en savoir plus

- « Une photographie du marché du travail en 2010 », *Insee Première*, à paraître.
- « Marché du travail - Séries longues - Mise à jour 2010 », *Insee Résultats* n° 116 soc, décembre 2010.
- *Insee Références* Emploi et salaires, édition 2011.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Premier bilan 2010-2011 »), *fiches 3.2, 3.4, 6.3*.

1. Statut d'emploi, catégorie socioprofessionnelle et situation de sous-emploi des actifs occupés en 2010

	en moyenne annuelle					
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)	Effectifs (en milliers)	Répartition (en %)
Ensemble	13 498	100,0	12 194	100,0	25 692	100,0
Personnes en situation de sous-emploi	449	3,3	1 068	8,8	1 518	5,9
Par statut						
Non-salariés	2 028	15,0	929	7,6	2 957	11,5
Salariés	11 470	85,0	11 265	92,4	22 735	88,5
<i>Intérimaires</i>	322	2,4	146	1,2	467	1,8
<i>Apprentis</i>	231	1,7	119	1,0	350	1,4
<i>Contrats à durée déterminée</i>	880	6,5	1 311	10,8	2 190	8,5
<i>Contrats à durée indéterminée</i>	10 038	74,4	9 689	79,5	19 727	76,8
Par catégorie socioprofessionnelle						
Agriculteurs exploitants	374	2,8	145	1,2	519	2,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 239	9,2	473	3,9	1 713	6,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2 638	19,6	1 658	13,6	4 297	16,7
Professions intermédiaires	3 079	22,8	3 202	26,3	6 281	24,4
Employés	1 732	12,8	5 681	46,6	7 414	28,9
Ouvriers	4 434	32,9	1 034	8,5	5 467	21,3

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

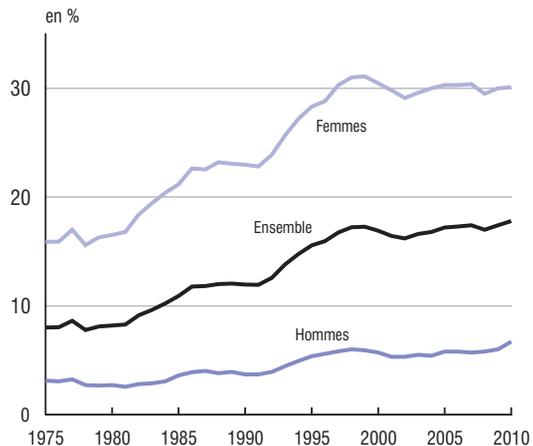
2. Taux d'emploi selon le sexe et l'âge @

	en %						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ensemble des 15-64 ans	63,7	63,7	63,6	64,3	64,8	64,0	63,8
<i>dont : en équivalents-temps plein</i>	59,4	59,2	59,2	59,9	60,5	59,7	59,4
Sexe							
Hommes de 15-64 ans	69,5	69,1	68,9	69,1	69,5	68,3	68,1
Femmes de 15-64 ans	58,2	58,4	58,6	59,6	60,2	59,9	59,7
Âge							
15-24 ans	30,5	30,2	29,8	31,0	31,4	30,6	30,3
25-49 ans	81,1	81,2	81,6	82,4	83,6	82,3	81,9
50-64 ans	53,5	53,6	53,2	53,2	53,2	53,4	53,9
<i>dont : 55-64 ans</i>	37,8	38,5	38,1	38,2	38,2	38,9	39,7
<i>Taux d'emploi sous-jacent des 55-64 ans</i>	33,2	34,0	34,3	35,2	36,0	37,5	39,1

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Proportion d'actifs occupés à temps partiel



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1975-2010.

3.4 Chômage

Suite au retournement de la conjoncture intervenu au 2^e trimestre 2008, le chômage a fortement augmenté : en moyenne en 2010, 2,7 millions de personnes sont au **chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) en France métropolitaine selon l'**enquête Emploi**. Le **taux de chômage** s'élève à 9,4 % en moyenne annuelle, en hausse de 0,3 point par rapport à 2009. Cette hausse en moyenne annuelle entre 2009 et 2010 ne reflète pas l'évolution infra-annuelle du chômage au cours de l'année 2010 : après un niveau maximal atteint au 4^e trimestre 2009, le taux de chômage a diminué de 0,3 point entre le début et la fin de l'année, et s'est établi fin 2010 à 9,3 % de la population active en France métropolitaine.

En 2010, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans baisse de 0,3 point en moyenne annuelle, alors que celui de leurs aînés augmente toujours. Il reste toutefois à un très haut niveau, à 22,9 % de la population active des 15-24 ans, contre 8,4 % chez les 24-49 ans et 6,3 % chez les 50 ans ou plus. Le taux de chômage est calculé dans la population active ; or, la part des inactifs au sein des 15 à 24 ans est élevée, du fait du grand nombre de jeunes encore en études. Rapportée à l'ensemble de la population des 15-24 ans (actifs et inactifs), la proportion de chômeurs est ainsi de 9,0 % en 2010, soit 1,5 point au-dessus des 25-49 ans. Alors qu'en 2009 le taux de chômage des jeunes hommes a progressé plus rapidement que celui des femmes du

même âge, le taux de chômage des jeunes femmes continue de progresser en 2010 (+1,4 point) tandis que celui des jeunes hommes baisse (-1,8 point). En effet, ces derniers travaillent plus souvent en intérim : ils ont été plus fortement touchés au début de la crise, mais ils ont également bénéficié du redémarrage de l'intérim depuis fin 2009.

La crise n'a pas en elle-même aggravé l'écart entre le taux de chômage des ouvriers et celui des cadres : en 2010, le taux de chômage des ouvriers non qualifiés est de l'ordre de cinq fois plus élevé que le taux de chômage des cadres, rapport relativement stable depuis 4 ans.

En lien avec l'afflux de nouveaux chômeurs, la part des **chômeurs de longue durée** dans le chômage a mécaniquement baissé en 2009. Depuis, elle est repartie à la hausse : en moyenne en 2010, 40,4 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an, un niveau proche de 2007. De même, la part des personnes au chômage depuis deux ans ou plus avait baissé au début de la crise, et augmente à nouveau en 2010 : elle retrouve son niveau de 2008, à un peu moins de 19 %.

Alors que le nombre de chômeurs a fortement varié depuis 2003, le nombre de personnes appartenant au « **halo** » du chômage est resté relativement stable. En 2010, il baisse légèrement : au 4^e trimestre, 819 000 personnes souhaitent travailler mais ne sont pas comptabilisées comme chômeuses. ■

Définitions

Chômage au sens du BIT : un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine donnée ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Enquête Emploi : voir *fiche 3.2*.

Taux de chômage : part des chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Chômage de longue durée : un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

« **Halo** » du chômage : le halo du chômage désigne les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler mais qui ne sont pas définies comme chômeuses par le BIT, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler, soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi.

Pour en savoir plus

- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses*, n° 065, août 2011.
- « Le « halo » du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n° 1260, octobre 2009.
- *Note de conjoncture*, Insee, juin 2011.
- Voir aussi : *Vue d'ensemble* (chapitre « Premier bilan 2010-2011 »), *fiches 3.2, 3.3, 6.3*.

1. Chômage au sens du BIT selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle

	moyenne annuelle						
	1980 ¹	1990	2000	2007	2008	2009	2010
Nombre de chômeurs (en milliers)	1 276	1 976	2 239	2 223	2 068	2 581	2 653
Hommes	524	863	1 024	1 092	1 016	1 321	1 338
Femmes	751	1 113	1 215	1 131	1 052	1 260	1 315
Taux de chômage (en %)	5,3	7,9	8,5	8,0	7,4	9,1	9,4
Par sexe							
Hommes	3,7	6,2	7,2	7,5	6,9	8,9	9,0
Femmes	7,7	10,2	10,1	8,6	7,9	9,4	9,7
Par âge							
15-24 ans	11,9	15,4	16,3	19,1	18,6	23,2	22,9
25-49 ans	3,7	6,9	8,0	7,2	6,5	8,0	8,4
50 ans ou plus	4,1	5,8	6,4	5,3	5,0	6,1	6,3
Par catégorie socioprofessionnelle							
Cadres	3,1	3,3	4,0	3,2	3,0	3,8	4,0
Professions intermédiaires	3,8	3,8	4,9	4,6	4,0	5,3	4,9
Employés	6,5	9,0	9,5	8,2	7,4	8,8	9,5
Ouvriers	7,8	9,9	9,8	10,6	10,2	13,1	13,5
<i>dont : ouvriers qualifiés</i>	6,2	6,8	7,1	7,5	7,4	9,2	9,9
<i>ouvriers non qualifiés²</i>	9,7	13,9	14,1	15,8	15,4	20,0	19,5
Rapport ouvriers non qualifiés / cadres ³	3,1	4,2	3,5	5,0	5,1	5,3	4,9

1. Pour la catégorie socioprofessionnelle, il s'agit de données de 1982.

2. Y compris ouvriers agricoles.

3. Ce rapport figure dans la liste d'indicateurs de base proposée par le Conseil National de l'Information Statistique (Cnis) pour suivre l'évolution des inégalités sociales (voir annexe *Indicateurs d'inégalités sociales*).

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi 1980-2010.

2. Part du chômage de longue durée selon l'âge

	moyenne annuelle, en %						
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnes au chômage depuis un an ou plus¹	40,8	41,3	42,3	40,4	37,8	35,5	40,4
15 à 24 ans	23,6	23,9	25,4	24,7	24,5	25,7	30,0
25 à 49 ans	42,1	43,0	44,2	41,3	38,7	35,2	40,8
50 ans ou plus	61,3	61,9	61,7	61,0	55,8	52,0	53,6
Personnes au chômage depuis deux ans ou plus¹	19,9	20,8	21,2	21,6	18,7	16,3	18,6

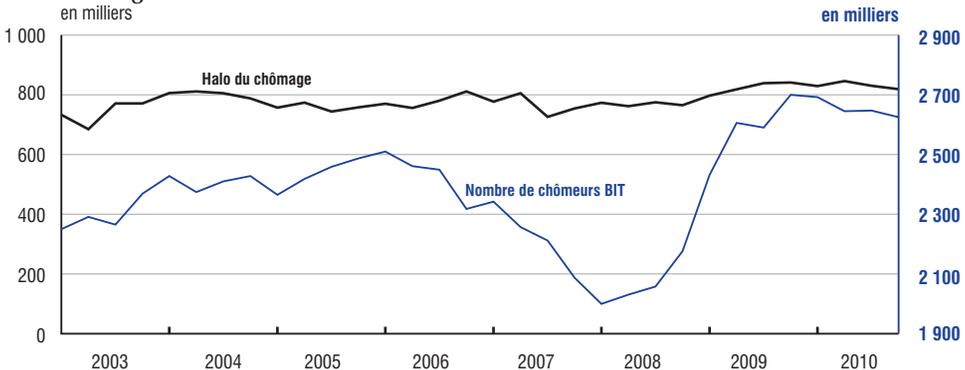
1. La proportion de chômeurs d'un an ou plus ou de deux ans ou plus est calculée sur l'ensemble des chômeurs pour lesquels on sait calculer l'ancienneté. On fait l'hypothèse que les chômeurs dont l'ancienneté est inconnue ont des anciennetés de chômage comparables aux autres.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2010, 30,0 % des chômeurs de 15 à 24 ans sont au chômage depuis un an ou plus.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Le chômage et son « halo »



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : données corrigées des variations saisonnières en moyenne trimestrielle.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3.5 Politiques du marché du travail

En 2010, les entrées dans les **dispositifs ciblés de la politique de l'emploi** se stabilisent en France métropolitaine : le repli des entrées en dispositifs de retrait d'activité et en formation est tout juste compensé par la hausse de celles en emplois aidés dans les secteurs marchand et non marchand. Les sorties de ces dispositifs étant plus nombreuses que les entrées, le nombre de bénéficiaires en fin d'année renoue avec la tendance à la baisse observée depuis 2000 et s'établit à 1,9 million.

Dans le secteur marchand, les entrées en emplois aidés augmentent légèrement. Pourtant, les entrées en contrats en alternance (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) stagnent, en lien avec une reprise fragile, et celles en contrats aidés hors alternance baissent légèrement. Mais la hausse des entrées dans les autres dispositifs du secteur marchand (notamment celui destiné aux chômeurs créateurs d'entreprise) fait plus que compenser ces évolutions. Le 1^{er} janvier 2010, le contrat unique d'insertion (CUI) a été introduit en France métropolitaine. Ce contrat prend la forme du contrat initiative emploi (CIE) dans le secteur marchand et le contrat insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) a été abrogé. En plus des 50 000 CUI-CIE initialement prévus en 2010, une enveloppe complémentaire a été financée en cours d'année dans le cadre du plan « rebond vers l'emploi » destiné en priorité aux demandeurs d'emploi en fin de droits, ce qui a limité la baisse des entrées en contrats aidés hors alternance. Le nombre total de bénéficiaires d'un emploi aidé marchand continue toutefois sa décroissance (- 17 000 entre fin 2009 et fin 2010) : les entrées sont restées

inférieures aux sorties, notamment celles des précédents dispositifs (CIE et CI-RMA).

Dans le secteur non marchand, le contrat unique d'insertion prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) a été abrogé au 1^{er} janvier 2010. Après un creux en 2008, les entrées en contrats aidés non marchands augmentent à nouveau et s'élèvent à 376 000 en 2010. Corrélativement, le nombre de bénéficiaires en fin d'année poursuit sa hausse (+13 000). Compte tenu de la persistance des effets de la crise, les moyens financiers affectés aux contrats aidés non marchands, déjà relevés en 2009, ont été maintenus en 2010 grâce au plan « rebond vers l'emploi ».

En 2009, les **dépenses pour les politiques du marché du travail** (PMT) s'élèvent à 45,7 milliards d'euros en France, soit 2,4 % du PIB. Après quatre années de repli, elles ré-augmentent de près de 17 % en volume, dans un contexte de crise économique majeure et de dégradation du marché du travail depuis la mi-2008. Cette hausse est due principalement à celle des dépenses consacrées à l'indemnisation du chômage : 26,8 Mds d'euros (+ 20 %), dont 0,4 Md pour l'indemnisation du chômage partiel. Les moyens affectés au Service public de l'emploi ont aussi augmenté de plus de 20 %. Les dépenses en faveur des mesures actives atteignent 13,8 Mds d'euros en 2009. Elles incluent notamment les contrats aidés du secteur non marchand (près de 3 Mds d'euros) et la formation des demandeurs d'emploi (près de 7 Mds d'euros, dont 2 Mds pour les aides et exonérations en faveur des apprentis et 1,2 Md pour les allocations de reclassement professionnel). ■

Définitions

Dispositifs ciblés de la politique de l'emploi : mesures de la politique d'emploi destinées aux personnes éprouvant des difficultés à s'insérer ou à se réinsérer sur le marché du travail : aides à l'emploi, stages de formation pour les jeunes et les demandeurs d'emploi ou mesures de retrait d'activité anticipé.

Dépenses pour les politiques du marché du travail : dépenses « ciblées » en faveur des demandeurs d'emploi, des personnes dont l'emploi est menacé ou qui doivent être aidées pour rentrer sur le marché du travail. Les dépenses de formation continue, les aides ou exonérations de cotisations sociales « zonées » et les dispositifs sectoriels sont exclus.

Pour en savoir plus

- « Les dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2008 », *Dares Analyses*, n° 003, janvier 2011.
- « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses*, n° 065, août 2011.
- « Les politiques d'accès à l'emploi en faveur des jeunes : qualifier et accompagner », *Dossier* de cet ouvrage.

1. Flux d'entrées dans les divers dispositifs ciblés de la politique de l'emploi

	en milliers				Évolution entre 2009 et 2010 (en %)
	2007	2008	2009	2010	
Emplois aidés dans le secteur marchand	791	721	759	776	2,2
dont : Contrats en alternance	439	468	425	427	0,5
Contrats hors alternance	166	62	117	113	-3,7
Emplois aidés dans le secteur non marchand	364	276	359	376	4,8
dont : Contrats uniques d'insertion non marchands (CUI-CAE)	0	0	0	376	///
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	248	169	260	0	///
Contrats d'avenir (CAV)	113	106	98	0	///
Formation des demandeurs d'emploi	616	646	761	737	-3,1
Retraits d'activité	151	110	77	59	-23,7
Ensemble	1 922	1 753	1 956	1 948	-0,4

Champ : France métropolitaine.

Note : les entrées comprennent les entrées initiales et les reconductions. L'emploi marchand aidé comprend les contrats aidés du secteur marchand hors alternance (CUI-CIE, CIE, CI-RMA et SEJE), les contrats en alternance (contrats de professionnalisation et contrats d'apprentissage), les exonérations zonées, l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise (ACCRE) et l'accompagnement des restructurations. L'emploi non marchand aidé correspond aux contrats aidés du secteur non marchand (CUI-CAE, CAE, CAV, emplois jeunes, CEC et CES). La formation des demandeurs d'emploi inclut ici les contrats de transition professionnelle et les conventions de reclassement personnalisé.

Sources : Dares, ASP, Pôle Emploi.

2. Bénéficiaires de dispositifs ciblés de la politique de l'emploi

	nombre de bénéficiaires au 31 décembre, en milliers				Évolution entre 2009 et 2010 (en %)
	2007	2008	2009	2010	
Emplois aidés dans le secteur marchand	1 109	1 027	996	979	-1,7
dont : Contrats en alternance	594	603	572	568	-0,8
Contrats hors alternance	224	125	96	65	-31,8
Emplois aidés dans le secteur non marchand	248	184	241	254	5,5
dont : Contrats uniques d'insertion non marchands (CUI-CAE)	0	0	0	241	///
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)	150	102	172	8	///
Contrats d'avenir (CAV)	88	78	68	5	///
Formation des demandeurs d'emploi	274	293	362	353	-2,5
Retraits d'activité	513	460	405	322	-20,5
Ensemble	2 145	1 965	2 005	1 909	-4,8

Champ : France métropolitaine.

Note : Voir note figure 1. Les données présentées sont issues de séries corrigées des variations saisonnières.

Sources : Dares, ASP, Pôle Emploi.

3. Dépenses pour les politiques du marché du travail

	en millions d'euros					
	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Services						
Services du marché du travail ¹	3 848	4 035	4 357	4 237	4 006	4 873
Mesures actives						
Formation professionnelle	5 082	4 981	5 194	5 685	5 491	6 855
Incitations à l'emploi ²	1 972	2 107	2 167	2 089	1 963	1 823
Emploi protégé ³	1 061	1 128	1 196	1 252	1 337	1 428
Création directe d'emplois ⁴	3 944	3 091	3 543	3 882	2 966	2 921
Aide à la création d'entreprise ⁵	65	64	173	490	612	738
Soutiens						
Maintien et soutien du revenu en cas de perte d'emploi ⁶	27 020	26 364	24 168	22 666	22 338	26 789
Préretraites	1 302	978	817	795	452	296
Total	44 294	42 748	41 616	41 095	39 165	45 724
Total en % de PIB	2,68	2,49	2,31	2,18	2,03	2,42

1. Services assurés par les services publics de l'emploi et autres organismes, qui assurent l'accompagnement et facilitent l'insertion des demandeurs d'emploi ou assistent les employeurs dans le recrutement de personnel. 2. Contributions aux coûts salariaux afin de faciliter le recrutement de chômeurs ou d'autres groupes particuliers (emplois aidés dans le secteur concurrentiel). 3. Mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées. 4. Mesures qui créent des emplois supplémentaires pour des chômeurs de longue durée ou des personnes ayant des difficultés particulières d'insertion (emplois aidés dans le secteur non marchand). 5. Estimation : les montants des exonérations de cotisations sociales ne sont pas connus. 6. Prestations chômage (assurance et solidarité) ou de chômage partiel.

Champ : France.

Source : Dares pour Eurostat (Base de données « Politiques du marché du travail »).

3.6 Durée et conditions de travail

En 2010, la **durée hebdomadaire du travail** déclarée par les personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi est de 37,8 heures en moyenne en France métropolitaine : 41,1 heures pour celles à temps complet, et 22,8 heures pour celles à temps partiel. De 1998 à 2003, cette durée moyenne a régulièrement diminué, avec, pour les salariés à temps complet, le passage progressif à une **durée légale hebdomadaire du travail** à 35 heures. Depuis, elle semble se stabiliser, voire très légèrement augmenter. La durée hebdomadaire moyenne du travail est largement supérieure chez les indépendants : 56 heures pour les agriculteurs en 2008, 50 heures pour les artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Certaines personnes ont des horaires de travail atypiques, de façon régulière ou occasionnelle. Travailler le samedi concerne plus de la moitié des personnes en emploi ; travailler le soir plus d'un tiers. Les agriculteurs et les artisans-commerçants travaillent beaucoup plus fréquemment le soir, le samedi ou le dimanche que les salariés. Les cadres déclarent plus souvent que la moyenne travailler à leur domicile (43 %) ou le soir (51 %), tandis que les ouvriers travaillent plus souvent en horaires alternés (16 %) ou de nuit (20 %), de façon régulière ou occasionnelle.

Selon l'enquête Santé et Itinéraire Professionnel conduite en 2007, les postures

pénibles, un travail physiquement exigeant, avoir à penser à trop de choses à la fois et la présence d'une charge émotionnelle dans le travail sont les principales astreintes citées par les personnes ayant occupé un emploi récemment. Les agriculteurs et les ouvriers sont particulièrement exposés au travail physiquement exigeant et au travail dans le froid, la chaleur, l'humidité ou la saleté. Ils partagent de surcroît avec les employés le sentiment d'un manque de reconnaissance dans leur travail (entre 37 % et 45 % selon les catégories). En plus de nombreuses pénibilités physiques, les artisans connaissent pour leur part de fortes exigences de travail qui obligent à « penser à trop de choses à la fois » (62 %) et à souvent « penser à (leur) travail avant de s'endormir ». Les professions intermédiaires, relativement moins exposées, signalent cependant une charge excessive de travail qui se manifeste notamment par la nécessité de devoir penser à trop de choses à la fois ainsi que par un travail sous pression. Les professions intermédiaires se singularisent par ailleurs par le fait de se sentir, plus que les autres, exposées à des **conflits éthiques** (40 % contre 33 %). Enfin, les cadres sont plus particulièrement exposés à une charge excessive de travail (26 % d'entre eux déclarent « avoir une quantité excessive de travail », 59 % « devoir penser à trop de choses à la fois » et près de la moitié d'entre eux un « travail sous pression »). ■

Définitions

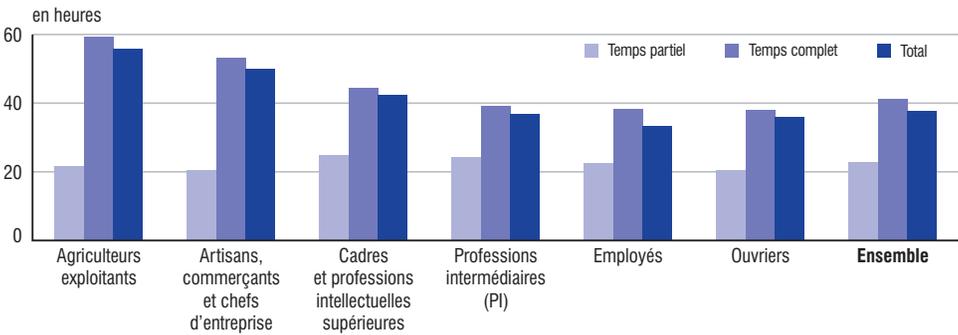
Durée hebdomadaire du travail : nombre d'heures déclaré par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée (dans l'enquête Emploi). Elle diffère de la durée collective hebdomadaire du travail, qui mesure l'horaire collectif de travail, commun à un groupe de salariés tel qu'il est affiché sur leur lieu de travail. Depuis 2000 dans les entreprises de plus de 20 salariés et 2002 dans les autres, la **durée légale hebdomadaire du travail** est fixée à 35 heures pour les salariés à temps complet. La durée collective reste aujourd'hui supérieure en moyenne à 35 heures car elle inclut des heures supplémentaires « structurelles », effectuées chaque semaine par certains salariés soumis à un horaire collectif supérieur à la durée légale.

Conflits éthiques : ils sont approchés dans l'enquête par la question « Dans mon travail, je dois faire des choses que je désapprouve ».

Pour en savoir plus

- « En 2007, les salariés à temps complet ont dépassé, en moyenne, les 35 heures », *Insee première* n°1249, juillet 2009.
- « Horaires atypiques et contraintes dans le travail », *Premières Synthèses* n°22.2, Dares, mai 2009.
- « Parcours professionnels et état de santé », *Premières synthèses* n°001, Dares, janvier 2010.
- *Insee Références* Emploi et salaires, édition 2011 (fiches 3.3 et 3.6).

1. Durée hebdomadaire moyenne du travail en 2010



Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : durée déclarée par les personnes en emploi pour une semaine normalement travaillée.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

2. Horaires atypiques habituels et occasionnels en 2010

Catégorie socioprofessionnelle	Travail habituel ou occasionnel ...					Horaires de travail irréguliers	
	au domicile	le soir (20h-00h)	la nuit (00h-5h)	le samedi	le dimanche	Alternés : 2x8, 3x8, équipes, etc.	Variables d'une semaine à l'autre
						en %	en %
Agriculteurs exploitants (2 %)	72	72	42	95	87	0	51
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (7 %)	47	51	14	85	46	0	45
Cadres et professions intellectuelles supérieures (17%)	43	51	15	51	34	1	28
Professions intermédiaires (24 %)	20	37	15	49	31	6	24
Employés (29 %)	9	25	13	53	32	6	25
Ouvriers (21 %)	1	28	20	42	18	16	15
Ensemble	20	36	16	52	31	6	25

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Note : les chiffres entre parenthèses indiquent la répartition de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle en 2010.

Source : Insee, enquêtes Emploi du 1^{er} au 4^e trimestre 2010.

3. Conditions de travail selon la catégorie socioprofessionnelle en 2007

	en %						
	Ensemble	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	PI	Employés	Ouvriers
Penser à trop de choses à la fois	44	51	62	59	54	36	31
Cacher ses émotions ou faire semblant d'être de bonne humeur	42	16	59	51	47	46	24
Postures pénibles	38	51	52	18	28	41	57
Travail physiquement exigeant	36	64	51	16	26	36	54
Avoir peur pour sa sécurité ou celle des autres*	33	56	32	23	35	31	42
Faire des choses que l'on désapprouve (ventes abusives, etc.)*	33	31	24	37	40	33	29
Travail non reconnu à sa juste valeur	32	45	17	22	32	39	37
Penser à son travail avant de s'endormir	31	46	53	47	36	22	20
Travail sous pression	29	27	28	46	34	23	24
Froid/chaleur/humidité/saleté	29	74	37	6	17	22	60
Peur de perdre son emploi*	23	15	27	21	19	22	29
Quantité excessive de travail	22	19	18	26	26	20	22
Port de charges lourdes	20	42	32	2	12	21	37
Peu de liberté pour faire son travail	20	14	7	11	17	23	29

Champ : France métropolitaine, personnes ayant occupé un emploi dans les six mois précédant l'enquête.

Note : les personnes retenues sont celles qui se déclarent «toujours» ou «souvent» exposées à une contrainte de travail au moment de l'enquête et qui se trouvent donc placées face à des contraintes fortes de travail. Pour trois contraintes signalées d'un *, la modalité «parfois» a également été retenue conformément aux indicateurs proposés par le collège d'experts sur le suivi statistique des risques psychosociaux au travail.

Sources : Dares-Drees-Insee, enquête Santé et Itinéraire Professionnel (SIP) 2007.